

Canada Province de Québec Saint-René-de-Matane

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **4 décembre 2023** le règlement numéro **2023-09** modifiant le règlement de zonage numéro 2009-03 afin de modifier les conditions d'implantation d'un conteneur de manière à préserver les encadrements visuels de la route 195 et pour modifier la grille des spécifications des zones 26-C et 29-R.

Le règlement **2023-09** a reçu le certificat de conformité de la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de la Matanie, le 18 janvier 2024 et il est entré en vigueur le 29 février 2024.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et sera disponible sur le site de la Municipalité de Saint-René-de-Matane : www.saintrene.ca.

Donné à Saint-René-de-Matane (Québec), ce 29 février 2024.

Joyce Bérubé

Directrice générale et greffière-trésorière